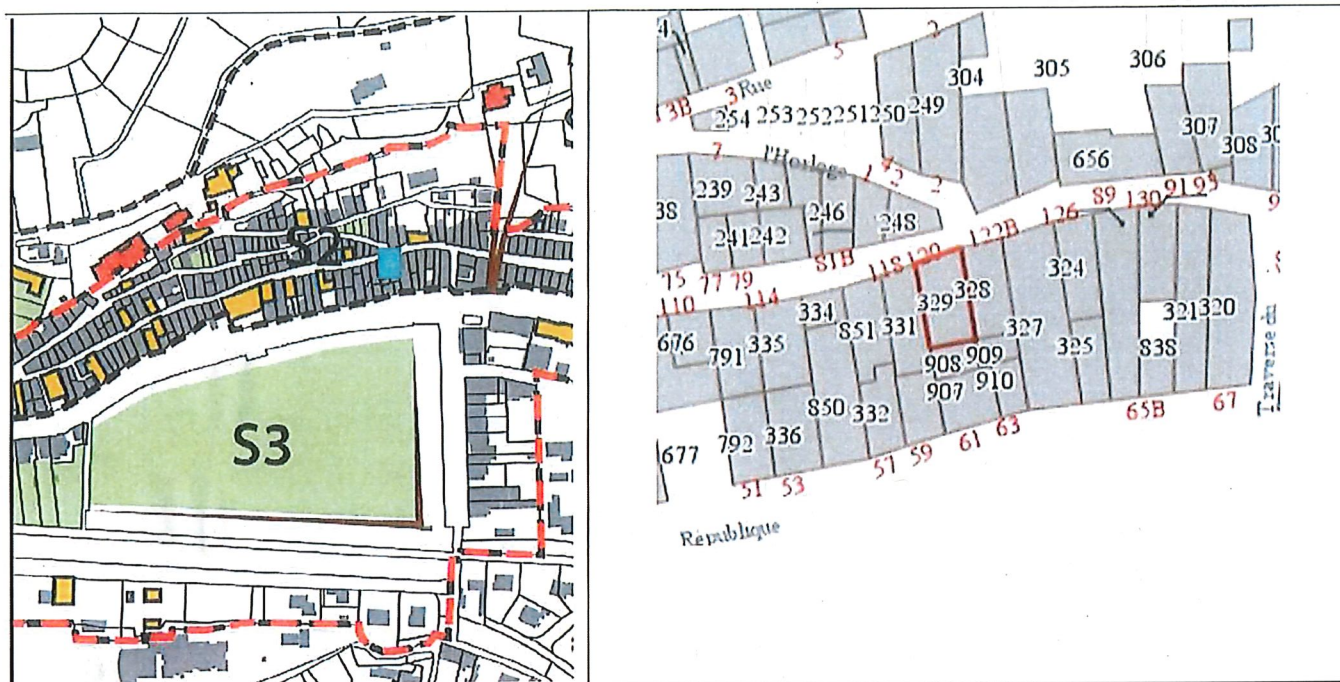


Commune de JOUQUES

Attribution de la subvention opération façades 120 rue grande



CALCUL DE LA SUBVENTION

Le calcul de la subvention opération façades est effectué sur la base du montant TTC des travaux éligibles, suivant les devis remis par le propriétaire, dans la limite d'un coût plafonné à 300 € TTC/m² de façade ravalée.

Montant travaux éligibles (suivant devis) TTC	superficie façade	Plafond	montant retenu	Subvention
		300,00 €		70%
36,469,02 €	80	24 000,00 €	24 000,00 €	16 800,00 €